



LA TRADUCTION ET L'INTERPRÉTATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :

LES NOUVEAUX DÉFIS D'UN ESPACE MULTILINGUE

NORME ÉDITORIALE

1 Principes généraux

- Les articles doivent être remis au plus tard le **1^{er} juillet 2017** à l'adresse contact@reseau-ltt.net. Sur la base d'un avis du comité scientifique, les organisateurs se réservent le droit de demander une nouvelle version du texte et de ne pas publier les articles dont la forme ou le fond laisseraient à désirer.
- Les articles seront rédigés en langue française ou dans une autre langue officielle de l'Union africaine
- Seuls seront publiés les textes répondant aux conventions ici mentionnées.
- Le texte sera original et inédit.
- En tête d'article, on mentionnera en italiques :

*Prénom(s) et nom de chaque auteur,
Rattachement institutionnel,
Ville,
Pays,
Courriel.*

- Le tapuscrit sera présenté en respectant les formats et les styles proposés dans le modèle de document *ad hoc* (cf. point 2). Il ne dépassera pas une longueur de 40 000 caractères, hors espaces blancs mais bibliographie et annexes comprises

.- L'auteur rédigera obligatoirement un résumé de l'article en 1 000 caractères maximum et proposera de trois à six mots-clés. En outre, un résumé de 4 000 caractères devra être proposé en anglais et en français pour les textes qui ne seront pas rédigés dans ces langues.

2 Support informatique

- Le texte sera communiqué sous la forme d'un fichier informatique au format DOCX ou ODT. Il suivra le modèle de document fourni (fichier ltt.dot pour *Word* ou ltt.ott pour *OpenOffice/ LibreOffice*), lequel permet de respecter scrupuleusement les indications de mise en page en utilisant des styles prédéfinis.

- Pour des raisons de qualité, les images et les captures d'écran ne seront pas insérées dans le fichier de traitement de texte, mais sauvegardées sous un format graphique (*bmp*, *gif*, etc.) en autant de fichiers distincts.

- L'auteur veillera à utiliser les commandes de mise en forme des paragraphes (Format - Paragraphe) et n'utilisera pas abusivement les touches « entrée » et « tabulation » pour créer des interlignes et des retraits.

3 Typographie

- Le texte sera présenté en corps 10 dans la police *Arial Unicode*. Seuls les titres (ouvrages, colloques, programmes...), les autonymes et les mots étrangers figureront en *italiques*. Les caractères gras ou les soulignements ne sont pas autorisés.

- On veillera à respecter scrupuleusement les prescrits du *Code de rédaction interinstitutionnel de l'Union européenne* (<http://publications.europa.eu/code/fr/fr-000100.htm>), notamment pour ce qui concerne la ponctuation, les abréviations, les noms des organismes, les majuscules les énumérations, les citations, les autonymes, etc.

4 Titre et sous-titres

- Le titre de l'article sera concis et explicite et le texte sera organisé de manière à ne pas dépasser trois niveaux de sous-titres, numérotés sous la forme 1, 1.1, 1.1.1, 1.2, 1.2.1, etc.

5 Notes de fin

Les appels de note se placent en exposant selon une numérotation continue et en utilisant la fonction d'insertion de notes du traitement de texte. On regroupera toutes les notes en fin de tapuscrit, sur une feuille séparée.

6 Bibliographie

La bibliographie suivra impérativement le système auteur-date en appliquant la norme dite « Chicago » (<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/483-Citer-selon-le-style-Chicago?tab=2189>). Elle ne figurera donc pas dans les notes.

La bibliographie proprement dite sera placée en fin de texte, sur une feuille séparée. Sa présentation se fera dans l'ordre alphabétique des auteurs.

Dans la mesure du possible, il est demandé de fournir également les références bibliographiques dans un fichier séparé au format *BibTex*. L'usage d'un logiciel de gestion bibliographique comme *Zotero* ou *EndNote* est vivement conseillé.
